

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**1ere SESSION ORDINAIRE POUR 2015**

**REUNION DU 9 AVRIL**

**N° 2015/O1/004**

**REPONSE DE M. PAUL GIACOBBI**

**A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MME FABIENNE GIOVANNINI**

**OBJET : Reconduction de l'autorisation des recherches pétrolières dans le Parc National de Port Cros**

Madame la conseillère,

Depuis notre session du 6 février 2015, vous avez bien voulu attirer une nouvelle fois mon attention sur les risques que peuvent faire peser les recherches pétrolières en mer pour l'environnement en général et pour celui de la Corse en particulier.

Je vous confirme l'engagement et la vigilance de notre Collectivité sur ce sujet qui ne concerne pas spécifiquement le territoire du Parc National de Port Cros mais un espace beaucoup plus vaste en Méditerranée.

Comme je vous l'indiquais lors de ma réponse du 6 février 2015, j'ai souhaité que le Conseil Maritime de Façade examine cette question lors de la session estivale.

Cela permettra le nécessaire rapprochement entre les différentes régions de la façade méditerranéenne française, afin d'établir une position commune sur ce sujet.

Je proposerai alors une démarche collective en direction du gouvernement au travers de la saisine du Ministère de l'Environnement, afin de le sensibiliser une nouvelle fois au sujet des menaces que pourraient faire peser sur le littoral méditerranéen ce projet d'exploitation.

Dans l'attente j'adresserai une question écrite au gouvernement afin de pouvoir disposer d'une position claire sur ce sujet.

Bien entendu, notre Assemblée sera tenue informée de l'évolution de cette situation.

Je vous remercie.